

Qui sommes nous ?

L'association APCEJ est née de la volonté de créer une structure associative regroupant principalement des professionnels du droit et de l'action sociale chargés de mettre en place des programmes d'accès au droit et à la promotion de la citoyenneté.

Engagée dans les actions de formations, l'APCEJ apporte aux professionnels de l'action sociale une connaissance des problématiques actuelles et permet d'enrichir leur compétence en lien avec les réformes législatives.

La maîtrise de ces réformes et particulièrement celles en matière d'autorité parentale, de protection de l'enfance et de responsabilité professionnelle, constitue un accompagnement permettant à l'ensemble des intervenants de l'action sociale de rendre un meilleur service aux usagers.

L'APCEJ s'adresse au jeunes, aux parents et aux professionnels ayant en charge les mineurs.

Des prestations en milieu scolaire : Les formations des délégués élèves - Les stages de remobilisation scolaire - Les procès reconstitués - le rallye de la citoyenneté - les animations 'moi jeune citoyen & questions de justice' - Les stages sur les thèmes de la citoyenneté, la justice, la sensibilisation à la consommation des produits stupéfiants - les jeux « place de la loi »...



Nous contacter



Association pour la **P**romotion de la **C**itoyenneté des **E**nfants et des **J**eunes

41 Rue de la République

93200 Saint Denis

☎ 01 48 30 81 98

📠 01 49 33 00 29

✉ contact@apcej.com

www.apcej.com



Association pour la **P**romotion de la **C**itoyenneté des **E**nfants et des **J**eunes

ATELIER D'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITÉ

Droits et obligations

ABORDER LES QUESTIONS
DE DROITS ET OBLIGATIONS
DE MANIERE LUDIQUE



CONTEXTE



Si nul n'est censé ignorer la loi, l'accès aux droits de la famille et aux droits de l'enfant, des parents, apparaît délicat. En effet, de criantes inégalités sont relevées entre les citoyens, en particulier dans notre contexte actuel de mutations de la notion de famille (structure familiale monoparentale ou recomposée etc.) et donc de fortes mutations des règles juridiques qui s'y raccrochent.

Aujourd'hui, pour connaître ses droits et obligations, les faire valoir et les exercer, il faut posséder et maîtriser des outils juridiques complexes afin d'appréhender le processus législatif et processuel de notre société.

Les rapports entre adultes et enfants sont aujourd'hui perçus comme des difficultés. Avec l'évolution des schémas familiaux et de la notion d'enfant, les représentations sociales du rapport adulte/enfant sont brouillées.

Qu'est-ce qu'être parent ?

Qu'est-ce qu'être responsable légal d'un enfant ?

Qu'est-ce qu'un enfant et quels sont ces droits et obligations ?

Face à ces difficultés, l'accès aux droits de la famille et de l'enfant doit être envisagé différemment afin de promouvoir efficacement l'égalité et la citoyenneté des adultes en devenir.

C'est pourquoi, L'APCEJ met en place
Cet atelier ludique et interactif.

CONTENU

De façon ludique, il s'agit de réunir parents, enfants et professionnels autour d'une table avec comme support notre jeu « place de la loi », pour découvrir le fonctionnement des lois et échanger sur les droits et devoirs de chacun.

Permettre à chacun de s'exprimer, donner son avis dans le respect des opinions de chacun, sans risque d'être jugés sur leurs valeurs éducatives.

Echanger sur les thèmes de :

- L'école
- La citoyenneté
- La famille
- La vie quotidienne



Le jeu permet d'aborder les questions de façon ludique ce qui permet à chacun de donner son avis et d'échanger sur ses expériences.

L'intervenant de l'APCEJ est là pour apporter toutes les informations juridiques utiles et pour répondre sur les questions

que chacun peut se poser .

Un véritable moment d'échanges et d'écoute, l'atelier permettra aux familles de se rencontrer, de passer du temps ensemble, de partager leurs expériences.

S'informer, c'est déjà agir

OBJECTIFS



Parler pour que les enfants écoutent et écouter pour qu'ils nous parlent !

- REAFFIRMER LA PLACE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**
- INFORMER SUR LES DROITS OBLIGATIONS DE CHACUN.**
- REPERER LES DIFFERENTS LIEUX D'AIDE ET D'ÉCOUTE.**
- SOUTENIR LE PARENT EN DIFFICULTÉ.**
- APPORTER DES RÉPONSES AUX QUESTIONNEMENTS DES ENFANTS.**

PRO-



Atelier de 2 heures

4 à 8 participants

Possibilité d'accueillir les groupes au sein de l'association.